



Affaire pédocriminelle de «la rue du Bac»: contre-enquête sur l'accusation visant Jean-François Revel

Par Martin Bernier

Publié le 11 mars à 20h23

Libération L'Express Pédocriminalité



Jean-François Revel, en 1983. (c) Jean-Regis Roustan / Roger-Viollet

ENQUÊTE - Dans une série d'articles publiés par *Libération* en juin dernier, le philosophe et journaliste est cité parmi les membres d'un groupe pédocriminel qui aurait sévi à Paris de 1977 à 1980. *Le Figaro* a enquêté sur ces accusations à la recherche des preuves - introuvables - de son implication dans ces atrocités.

À mesure que le temps passe, l'incrédulité sincère des proches et des enfants de Jean-François Revel s'est muée en quête désespérée de vérité et de justice. Près de neuf mois après la parution d'articles dans *Libération* mettant en cause le philosophe

libéral et ancien directeur de *L'Express*, l'enquête conduite par l'Office des mineurs n'a encore produit aucun résultat, et l'affaire est restée confinée dans un silence embarrassé. Les faits reprochés à Jean-François Revel sont inqualifiables : entre 1977 et 1980, il aurait fait partie d'un groupe d'hommes, mené par le médecin Jean-François Lemaire, qui a infligé des sévices sexuels à plusieurs enfants, dont la propre fille adoptive du D^r Lemaire.

Ces crimes se seraient déroulés à Paris, rue de Varenne, jusqu'au déménagement de la famille Lemaire au 97, rue du Bac, en 1980. « Les hommes de la rue du Bac » - pour reprendre le titre des articles de *Libération* - sont présentés comme un groupe soudé, une « bande » composée de l'écrivain Gabriel Matzneff, pédophile notoire, mais aussi de Claude Imbert, fondateur et ancien directeur du *Point*, et de l'avocat François Gibault - qui dément toute implication dans des faits à caractère sexuel et a porté plainte pour diffamation et dénonciation calomnieuse après la publication des articles. Ces crimes ont été exposés au grand jour grâce au témoignage d'Inès Chatin, fille adoptive de Jean-François Lemaire, née en 1973 et abusée pendant son enfance. Dans le dossier qu'elle a déposé à l'Office mineurs (Ofmin) et auprès de *Libération*, elle explique avoir subi les pratiques sadiques de ces hommes entre 1977 et 1980, puis avoir été violée individuellement par Gabriel Matzneff et Claude Imbert jusqu'en 1987.

Son récit glaçant est appuyé par un certain nombre de documents susceptibles de constituer des indices graves ou concordants visant les principaux intéressés : agendas, courriers et livres d'or de son père adoptif, enregistrements audio dans lesquels le D^r Lemaire reconnaît, à la fin de sa vie, des exactions et évoque certains des amis susmentionnés. Problème : quand on en vient à Jean-François Revel, les indices se dissipent. Au point que pas un seul des maigres éléments matériels avancé dans les articles de *Libération* ne résiste à un examen attentif.

Aucune trace d'une amitié entre Revel et Lemaire à l'époque

C'est ce qui ressort de l'étude approfondie des agendas de Jean-François Revel, tous conservés à la Bibliothèque nationale de France. Entre 1963 et 2005, toutes les pages sont noircies de détails sur la vie de Revel : rendez-vous, déjeuners, dîners, appels, voyages... Pour recouper les informations et vérifier celles reprises dans *Libération*, un certain nombre de témoignages de la famille, des amis, des collègues

et des connaissances de Revel - dont certains ont bien connu le D^r Lemaire - ont été recueillis par *Le Figaro*. L'ensemble vient sérieusement mettre en question les allégations formulées à l'encontre de Jean-François Revel.

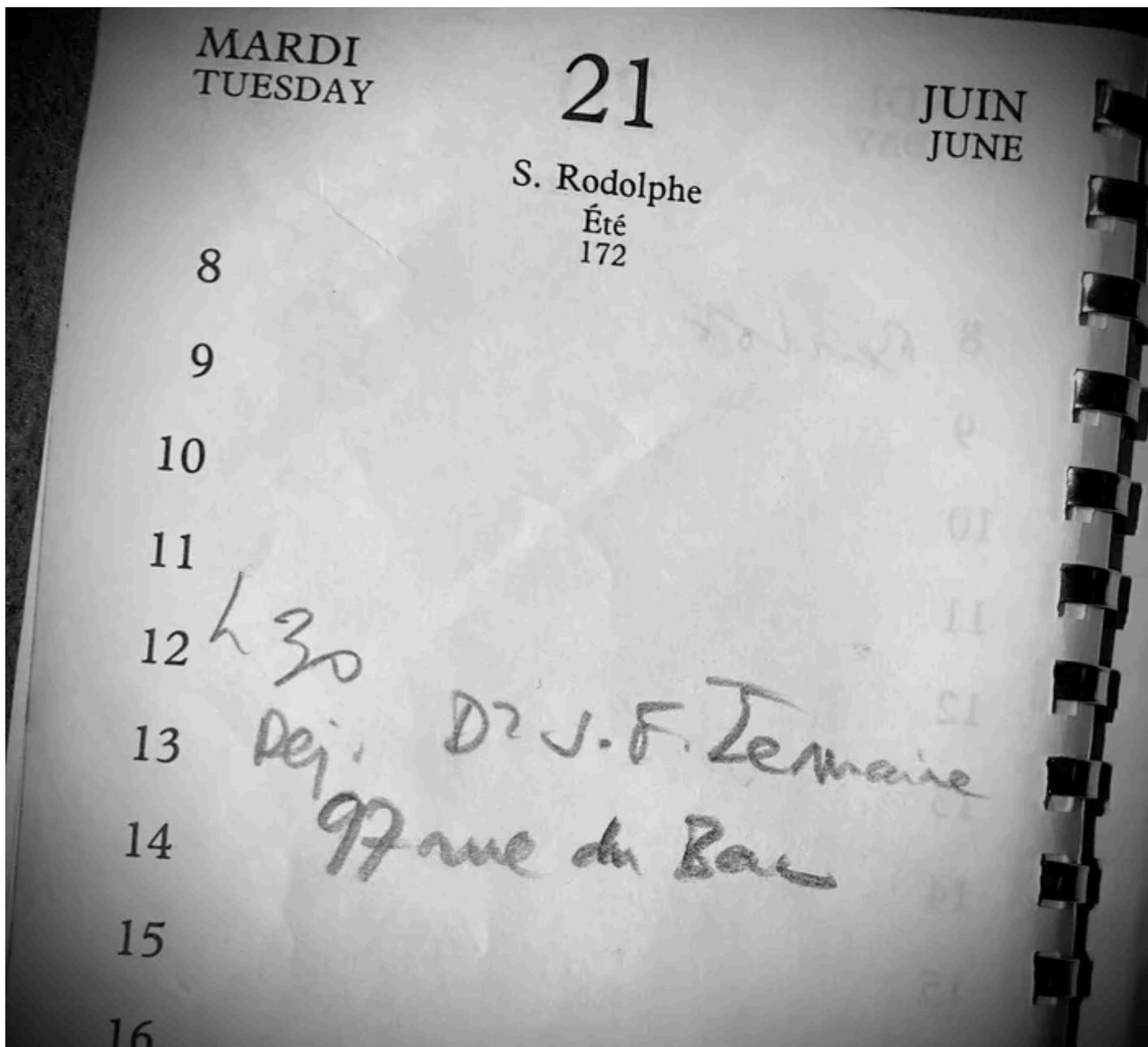
Le premier problème auquel se heurte l'examen de cette histoire épouvantable est chronologique. Les faits criminels reprochés à Jean-François Revel auraient eu lieu entre 1977 et 1980. À cette époque, sous la houlette de Jean-François Lemaire, un groupe d'amis intimes se réunissait pour des « séances » au cours desquelles ils agressaient sexuellement des enfants. L'identification de Revel par la principale victime - alors âgée de 4 à 7 ans - aurait été permise par la grande proximité entre ces hommes, devenus des visages familiers de son enfance. Seul hic : pour l'heure, il est impossible de trouver une quelconque preuve du simple fait que Lemaire et Revel se connaissaient à cette époque.



Je n'ai jamais entendu parler du Dr Lemaire

Josette Forsan, ancienne secrétaire à L'Express et collaboratrice intime de Revel de 1978 jusqu'à sa mort, en 2006

Dans les agendas de Revel, le nom de Lemaire n'apparaît jamais avant 1983. Et la façon dont il est mentionné ne semble pas indiquer un fort degré de proximité : « *Dej. Dr J.F. Lemaire 97 rue du Bac* », lit-on à la date du 21 juin 1983, Revel ayant pris soin de noter le titre (docteur) et l'adresse de son hôte, pourtant supposé être un intime chez qui il se rend fréquemment. Dans ses carnets, Revel n'a pas l'habitude de s'embarrasser de titres honorifiques quand il écrit les noms de ses amis. Et les occurrences postérieures de rendez-vous avec Jean-François Lemaire - car il y en aura d'autres à partir de 1987 - seront simplement signifiées à coups de « *Lemaire* » ou « *JF Lemaire* », sans titre ni adresse.



Extrait d'une page de l'agenda de Jean-François Revel, à la date du 21 juin 1983. *Le Figaro*

Afin de démontrer la proximité entre les deux hommes, *Libération* a reproduit dans son article une photo du livre d'or du 97, rue du Bac, sur lequel apparaît la signature de Jean-François Revel. Cette signature date en réalité du même déjeuner du 21 juin 1983, soit trois ans après la fin des sévices pédocriminels qu'il est accusé d'avoir perpétrés. Et surtout, précision omise par le journal, on aperçoit au-dessus du nom de Revel celui de Claude Sarraute, son épouse. Aucune mention d'une rencontre antérieure entre les deux hommes n'est apportée.

Tous les témoins contactés par *Le Figaro* afin de renseigner une éventuelle amitié entre Lemaire et Revel avant 1983 abondent dans le même sens : « *Je n'ai jamais entendu parler du D^r Lemaire* », nous assure Josette Forsan, ancienne secrétaire à *L'Express* et collaboratrice intime de Revel de 1978 jusqu'à sa mort, en

2006. Maryvonne de Saint-Pulgent, haute fonctionnaire qui a bien connu à la fois Jean-François Revel et les époux Lemaire, atteste, de la même manière, n'avoir aucun souvenir d'une amitié entre les deux hommes. « *Le seul lien entre Revel et Lemaire, c'est Le Point, où Jean-François Lemaire écrivait des piges sur la médecine* », explique-t-elle.

Lemaire collabore effectivement à l'hebdomadaire à partir de 1979, mais Jean-François Revel ne le rejoint comme éditorialiste qu'à partir de 1982 - il dirige *L'Express* jusqu'en 1981. Et, même au *Point*, il est difficile de retrouver des témoins d'un quelconque lien entre les deux hommes. Contacté par *Le Figaro*, Denis Jeambar, qui a travaillé pour le magazine de 1972 à 1995, déclare n'avoir « *jamais vu Jean-François Revel avec Jean-François Lemaire au Point. Revel venait une fois par semaine pour déposer son papier et il s'enfermait dans le bureau de Claude Imbert pour discuter.* »

Appartenance à «la bande» impossible à démontrer

En l'absence de toute trace de contact rapproché entre Lemaire et Revel jusqu'en 1983, il importe de se tourner vers les autres membres du groupe. Claude Imbert figure en bonne place dans les accusations portées contre Jean-François Revel. Celui qui a fondé et dirigé *Le Point* est effectivement un ami avéré de Revel et un camarade de longue date de Lemaire, qu'il a rencontré sur les bancs du lycée Carnot. Une grande partie de la construction des articles de *Libération* s'emploie d'ailleurs à utiliser l'amitié entre Revel et Imbert comme preuve de la proximité entre Revel et Lemaire, puis in fine de la culpabilité de Revel. Mais cela n'explique pas pourquoi Imbert était omniprésent dans la vie de Lemaire quand Revel y est quasiment absent. La différence saute aux yeux à la lecture du décompte effectué par *Libération* des différents noms présents dans les agendas et livres d'or de Lemaire : « *Claude Imbert y apparaît le plus (133 fois), puis viennent (...) François Gibault (72 fois), Gabriel Matzneff (21 fois) et Jean-François Revel, qui était moins inféodé à la vie du groupe (2 fois).* »

Dire de celui qui n'apparaît que deux fois dans vingt ans d'agenda était « *moins inféodé à la vie du groupe* » a tout de l'euphémisme, voire de la pure construction. Car, en recoupant tous les éléments, l'appartenance de Jean-François Revel à ce groupe reste impossible à démontrer. Outre Claude Imbert, il n'est proche d'aucun des « hommes de la rue du Bac » à l'époque des faits. Dans l'ensemble de ses agendas allant de 1963 à 2005, le nom de François Gibault n'apparaît strictement

jamais. Josette Forsan, son ancienne assistante, nous assure d'ailleurs qu'elle « *n'a jamais entendu parler de l'avocat Gibault* » et a découvert son nom dans les articles de *Libération*. Ses dires concordent avec ceux de François Gibault lui-même, qui, par l'intermédiaire de son avocat Jérémie Assous, a confirmé à Nicolas Revel (le fils de Jean-François) « *n'avoir jamais vu (Jean-François Revel) lors d'un déjeuner ou dîner chez Lemaire ou ailleurs* ».



Mon père n'a jamais fréquenté Matzneff

Nicolas Revel

Quant à Gabriel Matzneff, son nom apparaît trois fois en quarante-deux ans dans les agendas de Revel, uniquement en 1966 et en 1968, et jamais il n'est fait mention de rendez-vous entre les deux hommes. En 1966, à quelques semaines d'intervalle, Revel indique deux fois « *écrire à Matzneff* » sur son agenda, puis son nom figure au milieu d'une liste de personnes en vrac sur une page à la date du 28 mars 1968. Après cette date et jusqu'à la mort de Revel, Matzneff n'apparaît plus jamais dans les agendas. Là encore, aucun proche contacté n'a le souvenir d'une quelconque proximité entre eux. « *Mon père n'a jamais fréquenté Matzneff* », affirme Nicolas Revel, qui ne se souvient pas non plus avoir croisé Jean-François Lemaire dans son enfance. « *Pourtant je connaissais les amis de mon père, on les voyait souvent* », poursuit-il.

Le Club des Cent

Face à l'absence d'éléments attestant de liens entre Revel et « *la bande* », reste à se tourner vers le dernier cénacle susceptible de livrer des secrets : le Club des Cent. Comme *Libération* le rappelle, Jean-François Lemaire, Claude Imbert et Jean-François Revel étaient tous trois membres de ce club gastronomique élitiste. Mais les informations récoltées auprès d'un membre de longue date ne permettent aucunement d'y déceler les prémices de leur amitié. Si Lemaire rejoint le Club dans les années 1960, Revel n'y adhère qu'en mars 1980. Et, dans le processus de sélection, qui nécessite d'obtenir des parrainages, il ne sollicite pas Lemaire pour être son parrain, comme le prouvent les registres du Club.

Il est donc probable qu'ils se croisent dans les réunions qui y sont organisées à partir de 1980, mais ces dernières n'ont rien de confidentiel : les déjeuners regroupent une cinquantaine de personnes en moyenne, quand les dîners, eux, rassemblent de 100 à 200 personnes, comme nous l'explique un habitué de ces cercles. Un rare témoin de cette période, qui a commencé à fréquenter le Club des Cent dès le début des années 1980 et connaissait bien Jean-François Revel, ne se rappelle aucunement l'y avoir vu nouer une amitié quelconque avec le D^r Lemaire : « *Revel n'était pas du tout un intime de Lemaire, se remémore-t-il. Autant je savais qu'il était très proche de Claude Imbert, mais je n'ai jamais vu Revel et Lemaire organiser des déjeuners ou dîners (du Club) ensemble.* »

Aucun élément ne venant étayer avec précision l'hypothèse d'une présence assidue de Jean-François Revel chez les Lemaire, sur quelle base l'académicien est-il condamné avec certitude par *Libération* ? Le témoignage d'Inès Chatin, âgée de 4 à 7 ans à l'époque de ces atrocités. Elle raconte être parvenue à identifier Jean-François Revel en dépit du fait que, « *durant ces pratiques sadiques, les hommes "avaient le visage masqué", et portaient "sur eux une sorte de cape ou de manteau"* ». Si elle les reconnaît dissimulés sous cet accoutrement, c'est parce que ces hommes étaient omniprésents dans son enfance, explique *Libération*. La seule phrase contre Revel qui est tirée du témoignage est la suivante : « *Revel, lui, est très lourd, sent mauvais, transpire beaucoup. Ils pourraient mettre 40 capes et masques que je les reconnaîtrais.* »

Contactée pour obtenir de plus amples informations sur son témoignage, Inès Chatin nous a adressé la réponse suivante : « *Je maintiens fermement les faits que j'ai dénoncés auprès de l'Ofmin, et sur lesquels une enquête est en cours pour étudier les très nombreux documents qui ont été remis aux enquêteurs au cours de l'année écoulée.* » Elle a toutefois refusé de nous donner davantage de précisions et de communiquer tout document permettant de faire état de la proximité entre Revel et Lemaire.

Avec la difficulté propre à la lecture d'un témoignage qui ébranlera quiconque le lit, et le cruel exercice de discernement auquel il oblige, force est de constater que ce sont ces paroles seules qui inculpent Revel : une petite fille de 7 ans se souvient quarante-trois ans plus tard l'avoir reconnu, sous une cape et un masque, à sa corpulence et à son odeur. Déjà éprouvés par la lecture des actes criminels qui lui sont prêtés, les proches de Jean-François Revel que *Le Figaro* a pu contacter ne le reconnaissent aucunement dans cette description. « *Jean-François était toujours propre comme un*

sou neuf, il ne sentait pas mauvais », martèle avec certitude Josette Forsan, sa proche collaboratrice pendant près de trente ans. Un témoignage corroboré par plusieurs amis et membres de la famille.

En l'espèce, opposer un souvenir à d'autres a ses limites. Les « *sincérités convergentes* » chères à Marc Bloch dans l'écriture de l'histoire ne convergent guère. Mais les versions opposées ici nous sont d'un seul secours : rappeler qu'un témoignage, fut-il sincère, ne suffit pas à établir la vérité. Recouper les preuves, croiser les souvenirs peuvent permettre, parfois, de s'en approcher.

Amas d'insinuations infondées

Un travail d'enquête aurait pu aider la victime à explorer son passé, mais les articles publiés ne livrent qu'un amas d'insinuations aussi infondées qu'absurdes. Ainsi, pour appuyer la thèse d'une culpabilité de Revel, les auteurs soulignent par exemple que Jean-François Revel est enterré au cimetière du Montparnasse, non loin de la tombe d'une femme qui aurait facilité l'adoption d'Inès Chatin. « *Trop de coïncidences* », écrit *Libération*. Il a fallu que Nicolas Revel intervienne après la publication de l'article pour que les journalistes ajoutent à la fin qu'il s'était « *occupé en 2006 de la concession de son père au cimetière du Montparnasse. Aucun rapprochement ne peut être établi selon lui (sic) de sa proximité avec la sépulture (de cette femme), puisque le décès de Jean-François Revel est postérieur* ». Dans la version papier de l'enquête, cette référence ubuesque aux tombes a finalement été coupée.

Deux autres éléments prétendument « à charge » apparaissent particulièrement étonnants. *Libération* raconte qu'Inès Chatin se souvient de ses bourreaux comme se trouvant dans une pièce « *ovale et asphyxiante (...) avec hublots et carte marine accrochée au mur.* » Et les journalistes d'ajouter : « *C'est d'ailleurs sous cette carte qu'elle trouvera plus tard, entre autres, les livres dédicacés de Matzneff à son père adoptif, ainsi qu'un exemplaire du livre de dialogues entre Jean-François Revel et l'un de ses fils, le moine bouddhiste Matthieu Ricard, Le Moine et le Philosophe.* » Outre l'incongruité qui consiste à suggérer une proximité humaine via des objets - une carte et plusieurs livres empilés au même endroit -, on notera que le livre en question a été publié en 1997, soit très longtemps après les faits, et ce alors que Revel était un auteur prolifique dès les années 1950. Plus encore, il n'est fait état d'aucune dédicace éventuelle de la main de Revel.

Dernière insinuation saugrenue : *Libération* écrit : « À sa mort, en 2006, Le Monde se demande comment résumer (Jean-François Revel), cet écrivain “à facettes” ? » « Il se pourrait que la figure de Socrate constituât la bonne réponse, suggère l'auteur de l'article. Socrate, le pilier de la philosophie grecque dans laquelle les hommes de la rue du Bac puisent leurs pseudo-références, comme le raconte Inès Chatin. »

L'exemple de syllogisme sophistique est parfait : Revel est comparé à Socrate dans *Le Monde* ; les hommes de la rue du Bac parlent de philosophie grecque ; donc Revel est coupable.

Une preuve matérielle aurait pourtant pu suffire à inculper sérieusement Revel : Inès Chatin a obtenu tardivement des aveux de son père adoptif. Entre novembre 2020 et avril 2021 (il décède le 3 septembre 2021), elle se rend à l'Ehpad et l'interroge sur ces actes pédocriminels. Les propos ont été enregistrés et les bandes audio, transmises à l'Ofmin. On peut lire dans *Libération* que le D^r Lemaire y « assume ses actes, et mouille certains de ses amis à des degrés différents, surtout Gabriel Matzneff, qui revendique déjà ses actes dans ses livres, et Claude Imbert, mort en 2016. À propos de son ami et avocat François Gibault, Lemaire va se montrer plus évasif. Il va d'abord refuser “intellectuellement” de l'impliquer “dans cette voie”. Mais ne l'écartera finalement pas, lorsque la question lui sera reposée ultérieurement. » Rien n'est dit sur Revel. Encore le grand absent du faisceau d'indices qui cerne les autres membres de « la bande ».

Le manque d'éléments à charge est tellement patent que l'on se demande presque d'où sort le nom de Jean-François Revel. Si aucune trace de lui relative à l'époque des faits n'est retrouvée, pourquoi Inès Chatin le cite-t-elle comme un de ses bourreaux ? *Libération* n'apporte aucune esquisse de réponse. Mais l'étude des agendas de Revel permet d'avancer une hypothèse. La première rencontre attestée entre Lemaire et Revel date de 1983 - on l'a dit -, soit trois ans après la fin des réunions sordides de « la bande ».



Jean-François Lemaire parlait du *Point* en permanence. Il a été écarté du *Point* et il était très amer que Claude (Imbert) n'ait rien fait pour le garder. Revel était un homme très influent, il est possible que Lemaire ait essayé de le démarcher et l'ait vu un peu plus souvent à ce moment-là

Maryvonne de Saint-Pulgent

Les carnets indiquent que les deux hommes seront amenés à se revoir plusieurs fois par la suite : ils déjeunent à nouveau ensemble en 1987 (trois fois), ils se voient en 1989 (deux déjeuners et un dîner), en 1990 (un déjeuner), en 1991 (trois déjeuners) ; ils déjeunent tous les trois avec Claude Imbert en 1990 et 1992, Lemaire et Revel se voient à nouveau trois fois en 1995, puis de façon sporadique jusqu'en 2004. Cela montre que Revel ne dissimule pas Lemaire dans ses agendas - il a par ailleurs cessé d'écrire « *D^r Lemaire* » dès 1987 -, mais surtout que les deux hommes ne se fréquentent que sur le tard, Revel ayant alors plus de 60 ans. Inès Chatin a donc certainement vu Revel chez elle, mais lorsqu'elle était adolescente, puis jeune adulte (elle a 14 ans en 1987).

Les preuves de ces rencontres tardives pourraient apparaître contradictoires avec les témoignages de proches, dont aucun n'a le souvenir d'une amitié entre Revel et Lemaire. Mais, à les interroger, on comprend que la relation entre les deux hommes semble très asymétrique. « *Lucienne et Jean-François Lemaire parlaient beaucoup de Revel, se souvient Maryvonne de Saint-Pulgent, qui a bien connu les trois. Jean-François Lemaire parlait du Point en permanence. Il a été écarté du Point et il était très amer que Claude (Imbert) n'ait rien fait pour le garder. Revel était un homme très influent, il est possible que Lemaire ait essayé de le démarcher et l'ait vu un peu plus souvent à ce moment-là.* » En résumé : Lemaire parle beaucoup à ses proches de Revel, dont la réputation n'est plus à faire à l'époque, mais Revel n'évoque jamais Lemaire avec les siens, le considérant sans doute comme une connaissance parmi d'autres, aucunement comme un intime.

Obsédé par les sphères de pouvoir, la presse et le monde des lettres, autour desquels il gravite sans en faire pleinement partie, Jean-François Lemaire cherche à s'attirer les faveurs du milieu. Chez lui, il reçoit à déjeuner des historiens célèbres et convie le Tout-Paris à un cocktail pour le mariage de sa fille Inès. Revel note

« *Mariage Lemaire* » dans son agenda à la date du 30 septembre 1997, date du mariage d'Inès Chatin, sans que le seul témoin que nous ayons pu interroger se souvienne s'il était là aux festivités. On nous confirme en revanche la présence de très nombreuses personnalités éminentes, dont un écrivain qui recevra le prix Goncourt quelques années plus tard. Fort heureusement, la simple présence à cet événement ne suffit pas à inculper qui que ce soit. Tous ces indices confirment que, si Revel n'était pas inconnu des Lemaire, leur rencontre est très tardive, et à aucun moment l'académicien n'apparaît comme un des meilleurs amis de la famille.

La Une de «Libération» en question

Une enquête approfondie aurait au moins permis d'établir ces faits : Lemaire semble être un parfait inconnu pour Revel jusqu'au début des années 1980 - date de la fin des sévices pour lesquels Revel est incriminé -, puis ils se rencontrent et se voient à plusieurs reprises par la suite, de 1983 à 2004. Si souvenir de Revel au 97, rue du Bac il y a, c'est très certainement durant cette période. On l'aura compris : la base sur laquelle Revel est déclaré coupable sans l'ombre d'une hésitation par *Libération* est plus que flottante.



Une de *Libération* le vendredi 14 juin 2024. *Libération*

Comment, dès lors, le quotidien a-t-il pu écrire le nom de Revel en grosses lettres rouges sur sa une du 14 juin dernier aux côtés de Gabriel Matzneff et de Claude Imbert ? La réalité est que les auteurs des articles n'en sont eux-mêmes pas très fiers, comme en témoigne un échange de SMS entre Nicolas Revel et l'un d'eux, qui a été authentifié par un huissier et que *Le Figaro* a pu consulter. Le journaliste de *Libération* interrogé sur la présence de Revel sur la une confesse : « *L'exercice de la une est collégial à Libé et nous étions nombreux. Ce n'est pas l'option que je défendais à titre personnel, mais le nombre a parlé. Je vais donc l'assumer désormais (...). L'idée qu'une une doit parler immédiatement à un lecteur passant devant un*

kiosque ou une gare l'a emporté. » Avant d'ajouter : « L'épisode 3 distinguera néanmoins bien les différents événements. Je suis désolé de ne pas avoir remporté cet arbitrage. »

Face à son fils, l'auteur de l'enquête admet donc que Revel ne peut pas être placé sur le même plan que les autres - parce que sa culpabilité n'est pas établie clairement ? -, mais qu'il fait les grands titres pour que cela « *parle aux lecteurs* ». La suite des messages est édifiante : « *Votre père paye en quelque sorte sa notoriété, oui*, écrit le journaliste à Nicolas Revel. *Les partisans de cette une disaient : "Gibault, personne ne sait qui c'est une fois sorti de Paris et du microcosme judiciaire." Revel, c'est affreux dans ce cas de figure, mais les Français savent de suite le resituer. Bien plus qu'Imbert, d'ailleurs. Mais c'est vrai qu'avec (l'autre auteur de l'enquête), on est partis de la réunion pas très fiers. »*

La famille prête à mener une action en justice

La justification a de quoi ulcérer ceux qui tenaient Jean-François Revel en estime. D'autant que ces aveux sèment encore davantage le doute sur la réalité des faits reprochés à l'académicien. Pour essayer d'y voir plus clair - et d'accepter le verdict fatal s'il le fallait -, la famille a tout essayé. Nicolas Revel a demandé aux journalistes de *Libération* s'ils pouvaient fournir une seule preuve attestant du fait que Revel et Lemaire se connaissaient avant 1981 : ils ont refusé et l'ont redirigé vers les avocats d'Inès Chatin. Il s'est empressé de leur écrire, mais ces derniers ne lui ont jamais répondu. Contactés par *Le Figaro*, les avocats n'ont pas davantage souhaité répondre à nos sollicitations.

Au moment de la parution des articles de *Libération*, la réaction des trois enfants de Jean-François Revel - Nicolas, Ève et Matthieu Ricard - fut très digne : le récit d'Inès Chatin « *faisant état de la participation présumée de notre père, Jean-François Revel, à des actes d'agression sexuelle sur mineur constitue pour nous un choc immense*, ont-ils déclaré à *Libération*. *Face à la gravité des accusations portées, nous souhaitons que la justice qui a été saisie puisse établir ce qui s'est réellement passé, quand bien même ces faits remonteraient à plus de quarante ans et impliqueraient de nombreuses personnes pour beaucoup disparues. C'est l'attente de la victime qui a déposé plainte et dont nous ne doutons d'aucune manière de la sincérité et de la douleur. C'est aussi notre attente, car ces accusations nous plongent dans une*

incrédulité d'autant plus profonde qu'elles concernent un homme, notre père, dont tout ce que nous savons de sa personnalité comme de son comportement tout au long de sa vie se situe aux antipodes des actes monstrueux qui lui sont prêtés. »

Mais, depuis le mois de juin, aucune preuve n'a été apportée de la culpabilité de leur père, en dépit de tous les efforts déployés. « *On se heurte à un mur* », déplore Nicolas Revel. Refusant d'accepter le statu quo d'un père condamné par la presse sans verdict judiciaire, la famille se déclare désormais prête à mener une action en justice pour atteinte à la mémoire. Dans l'espoir que cela oblige *Libération* et les avocats à fournir des preuves de ce dont ils accusent Jean-François Revel, et permette, enfin, de faire jaillir la vérité.

La rédaction vous conseille

- [Les grands essais du XXe siècle: Ni Marx ni Jésus, de Jean-François Revel](#)
- [Notre critique du film *Le Consentement*: Gabriel Matzneff pour les nuls](#)

Sur le même thème

Gilles-William Goldnadel : «Censure de Trump sur la RTBF, départs de X... la grande panique de la gauche»



Viols de Mazan : «Guillaume Meurice, les femmes méritent mieux que votre signalement de vertu» 🦹



«La vie que j'ai eue, c'est une vie d'homme» : Roger Le Neurès, dernier survivant de la 2e DB blessé en Alsace 🦹



«Narcissique», «sectaire», «dans le déni»... La culture est inoffensive face au RN, selon Ariane Mnouchkine et Éric Ruf



Été 1944: la vengeance et la rage de l'épuration 🦹



Le «Merci train» : un convoi de cadeaux français pour honorer l'aide américaine des deux Guerres mondiales



80 ans de la Libération: «Pour lutter contre l'esprit de capitulation, sachons barrer la route à tous les défaitismes»



80 ans de la Libération: Macron lance son marathon mémoriel



Le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky va prêter jusqu'à 14 millions d'euros à *Libération*



Franck Ferrand «réac»: quand *Libération* nous offre un cas d'école de mauvaise foi et d'hypocrisie

